LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY



# Fiducie Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu

## STATISTIQUES DU MANDAT

| | |
|---|---|
| DATE DE CRÉATION | **18 mai 2021** |
| INDICE DE RÉFÉRENCE | **Indice combiné[2]** |
| PLACEMENT INITIAL | **150 000 $ minimum** |
| RFG | **1,97 % au 31 décembre 2023** |

## GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

**GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE**

David Wolf
David Tulk

## Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Une solution de revenu à multiples catégories d'actifs dont la composition neutre correspond à 60 % de titres à revenu fixe et 40 % d'actions.
- Conçu pour les investisseurs prudents.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

## CLASSIFICATION DU RISQUE[3]

| FAIBLE | FAIBLE À MOYEN | MOYEN | MOYEN À ÉLEVÉ | ÉLEVÉ |
|---|---|---|---|---|

## FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 160

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT[1] (POINTS DE BASE)

| | |
|---|---|
| PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K$ | 0,0 |
| TRANCHE DE 250 K$ SUIVANTE | 5,0 |
| TRANCHE DE 500 K$ SUIVANTE | 10,0 |
| TRANCHE DE 1 M$ SUIVANTE | 12,5 |
| TRANCHE DE 3 M$ SUIVANTE | 15,0 |
| TRANCHE DE 5 M$ SUIVANTE | 16,0 |
| PLUS DE 10 M$ | 17,5 |

## CODES DU MANDAT

| DOLLAR CANADIEN | | | DOLLAR AMÉRICAIN | | |
|---|---|---|---|---|---|
| SÉRIE B | SÉRIE S8 | SÉRIE S5 | SÉRIE B | SÉRIE S8 | SÉRIE S5 |
| 7398 | 7400 | 7399 | 7407 | 7409 | 7408 |

## Rendement

**Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.** AU 29 FÉVRIER 2024

### Croissance d'un placement de 1M $

**PLACEMENT À LA CLÔTURE 1,052 M$**

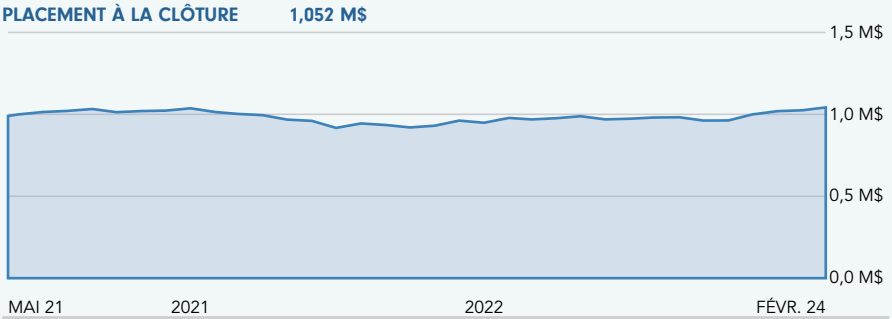


### Rendement par période standard (%) 31 mars 2024

| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 2 ans | Création |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Mandat | 1,82 | 4,09 | 10,31 | 8,68 | 3,28 | 2,44 |

### Rendement par année civile (%) 31 mars 2024

| | CA | 2023 | 2022 |
|---|---|---|---|
| Mandat | 4,09 | 7,46 | -8,50 |

### COMPOSITION DE L'ACTIF - au 29 février 2024

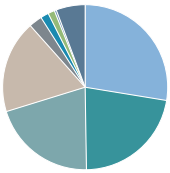

- 27,6 % Actions étrangères
- 22,2 % Obligations canadiennes
- 20,5 % Obligations étrangères
- 18,2 % Actions canadiennes
- 2,6 % Obligations à rendement élevé
- 1,6 % Titres convertibles
- 1,3 % TACHC de qualité
- 0,4 % Autres placements
- 5,7 % Liquidités et autres

### COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 29 février 2024

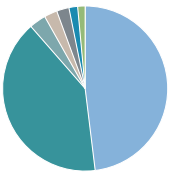

- 39,5 % Canada
- 33,3 % États-Unis
- 2,7 % Royaume-Uni
- 2,1 % Chine
- 2,0 % Allemagne
- 1,4 % Japon
- 1,2 % France

### COMPOSITION SECTORIELLE

**au 29 février 2024**

| | |
|---|---|
| 7,2 % | Technologies de l'information |
| 7,2 % | Produits financiers |
| 6,0 % | Industrie |
| 5,3 % | Matériaux |
| 4,1 % | Énergie |
| 3,8 % | Consommation discrétionnaire |
| 3,2 % | Produits de première nécessité |
| 2,8 % | Multisectoriel |
| 2,6 % | Soins de santé |
| 2,5 % | Services de communication |
| 1,3 % | Immobilier |

# Fiducie Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu (suite)

**DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE**

**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

| | |
|---|---|
| iShares Core S&P 500 ETF – Multisectoriel | |
| iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux | |
| Canadien National – Industrie | |
| Banque Royale du Canada – Produits financiers | |
| Canadian Natural Resources – Énergie | |
| Constellation Software – Technologies de l'information | |
| Alimentation Couche-Tard – Produits de première nécessité | |
| Shopify – Technologies de l'information | |
| Banque Toronto-Dominion – Produits financiers | |
| Rogers Communications – Services de communication | |
| **Nombre total de titres** | **5 280** |
| **Dix principaux titres – Total** | **10,9 %** |

## Fiducie Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu

- Offre un flux de revenus intéressant avec un penchant pour les placements canadiens; ce mandat permet également de contrer les effets de la volatilité des marchés en privilégiant les titres à revenu fixe et les instruments du marché monétaire.
- Présente un potentiel de croissance grâce à une participation aux marchés boursiers.
- Offre un deuxième niveau de gestion professionnelle grâce à la participation des gestionnaires des mandats sous-jacents.
- Bien que la composition neutre soit de 40 % d'actions et 60 % de titres à revenu fixe et à court terme, les gestionnaires de portefeuille pourraient surpondérer ou souspondérer ces catégories d'actifs afin de gérer le risque et de profiter des conditions changeantes du marché.

## Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif et de sélection de titres en vue d'atténuer le risque et de tirer parti des occasions qu'offre le marché.
- Tous deux mettent à exécution une démarche de placement disciplinée visant à s'assurer que la stratégie adoptée soit conforme aux objectifs de placement du mandat.

1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.

2 L'indice de référence combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 24 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 16 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 18 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 27 % et de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 15 %.

3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.